

## ▪ Tarifs 2026

Secteur Enfance (centre de loisirs) :

Quotient familial	Journée avec repas		Journée sans repas		1/2 journée avec repas		1/2 journée sans repas	
	CCPS	Hors CCPS	CCPS	Hors CCPS	CCPS	Hors CCPS	CCPS	Hors CCPS
< ou = 560 €	11,05 €	16,05 €	8,05 €	13,05 €	7,45 €	12,45 €	4,45 €	9,45 €
De 561 à 730 €	11,50 €	16,50 €	8,50 €	13,50 €	7,80 €	12,80 €	4,80 €	9,80 €
De 731 à 900 €	12,00 €	17,00 €	9,00 €	14,00 €	8,35 €	13,35 €	5,35 €	10,35 €
De 901 à 1100 €	13,45 €	18,45 €	10,45 €	15,45 €	10,10 €	15,10 €	7,10 €	12,10 €
De 1101 à 1400 €	16,35 €	21,35 €	13,35 €	18,35 €	12,90 €	17,90 €	9,90 €	14,90 €
De 1401 à 1800€	19,20 €	24,20 €	16,20 €	21,20 €	15,80 €	20,80 €	12,80 €	17,80 €
De 1801 à 2200 €	21,60 €	26,60 €	18,60 €	23,60 €	18,10 €	23,10 €	15,10 €	20,10 €
> ou = 2201 €	23,90 €	28,90 €	20,90 €	25,90 €	19,75 €	24,75 €	16,75 €	21,75 €

Secteurs Jeu et Jeunesse : Adhésion valable 1 an à partir de la date anniversaire.

	CCPS	HORS CCPS
Ludothèque de Sommières (dès 3 ans)	5€ / famille	20€ / famille
Espace jeunes de Sommières 11-17 ans	15€ / enfant	20€ / enfant

Animations 11-17 ans : tarifs selon activités durant les vacances scolaires

## ▪ Documents à fournir (photocopies) et mettre en ligne sur l'Espace Famille

- Vaccins (diphthérie, tétanos, poliomyélite),
- Assurance responsabilité civile (doit apparaître le nom et prénom de l'enfant et la période de validité),
- Attestation de domicile de moins de 3 mois,
- Justificatif de l'organisme qui verse les prestations familiales (CAF, MSA, SNCF, RATP, Caisse Maritime, ...)
- Autorisation d'accès CAFPRO ou :
  - Copie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition, (ou les 3 derniers bulletins de salaires, bordereau Assedic, RSA, allocation parentale, ...)
  - Attestation de paiement ou de non-paiement de l'organisme qui verse les prestations familiales (CAF, MSA, SNCF, RATP, Caisse Maritime, ...).
- Aides aux temps libres de la CAF du Gard (*pour les ayants droits*)

## ▪ Horaires d'accueil (centre de loisirs)

- De 7h30 à 9h30 : le matin
- De 11h45 à 12h : le matin sans repas ou l'après-midi avec repas (11h30 pour les 3-4 ans)
- De 13h30 à 14h : le matin avec repas ou l'après-midi sans repas
- De 16h30 à 18h30 : le soir

## ▪ Délais d'annulation (centre de loisirs)

Toute annulation doit être effectuée **7 jours avant la date** (Avant 18h30)

Toute inscription non annulée dans les délais ou non justifiée, sera facturée **à hauteur de 100%** du prix de la journée due par la famille.

Obligation de transmettre impérativement le certificat médical avant la facturation du mois pour justifier de l'absence.

## ▪ Horaires secrétariat :

**Semaines scolaires** : Mardi, jeudi et vendredi : 13h30 / 17h30 et **Mercredi** : 9h / 12h - 14h30 / 18h30

**Vacances scolaires** : Du lundi au vendredi : 9h / 12h - 14h30 / 18h30